



**ACADÉMIE DE
BORDEAUX**

GESTION DE LA PRIME COVID : POUR LES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION NATIONALE DE LA JEUNESSE DES SPORTS ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, LE DÉNI CONTINUE

Le Sénat s'est penché sur la consommation des crédits ouverts pour la prime COVID dans les différents ministères et le résultat est accablant : au 30 septembre 2020, **surconsommation** pour les services du premier ministre à hauteur de 117% et **sous-consommation** pour les ministères de **l'éducation nationale** (42%) et de **l'enseignement supérieur** (2% !)

Certes, tout n'est pas comparable entre ministères compte tenu de ce qu'a été la réalité du fonctionnement des établissements et services et certains font pire que l'éducation nationale. Ce n'est là toutefois qu'une maigre consolation quand on sait combien les personnels de ce ministère ont été particulièrement tout à la fois exposés aux risques de la COVID et concernés par la gestion du confinement. Quant à la situation propre à l'enseignement supérieur, elle demande pour le moins à être explicitée de manière claire et précise !

A plusieurs reprises A&I UNSA a attiré l'attention des ministères sur ce point et à l'occasion du CTMEN du 21 octobre 2020 dans le cadre fédéral a fait part à nouveau de son fort mécontentement, s'agissant en particulier de la manière dont ont été traités dans beaucoup d'académies les personnels autres qu'enseignants notamment les administratifs.

Face à ce que les personnels ne peuvent percevoir que comme mépris et déni de leur engagement professionnel, **A&I UNSA exige, à défaut de solutions mieux adaptées, qu'à l'occasion du versement des « compléments indemnitaires individuel annuel » (CIA) toutes les situations, en administrations centrales, en services et en établissements, soient réexaminées et les injustices et iniquités corrigées.**

*Jean-Marc Boeuf, Secrétaire général, A&I UNSA
Paris, le 25 novembre 2020.*

A&I Bordeaux se tient à votre disposition pour faire remonter au rectorat le mécontentement des personnels d'EPL qui se sont sentis lésés par la décision du rectorat de les exclure du dispositif de la prime Covid, contrairement à certains personnels des services.

Bien évidemment, plus nous aurons de retours de votre part, plus nous serons en capacité de peser sur les conditions d'attribution de la 2ème vague de prime Covid.

Bien à vous,

La secrétaire académique

Sandrine BRANA
Gestionnaire Comptable
Lycée des Métiers Leonard de Vinci - Blanquefort
Tel: 05.56.95.58.85